

Éleveurs, augmentez votre p... en utilisant des reproducteurs certifiés Herd B...

Au cours de l'été 2010, le Herd-Book Charolais a accueilli Anaïs Lambinet pour la réalisation d'un stage dans le cadre de sa formation en BTSA Productions Animales au lycée de Pixérecourt (54). L'objet de ce stage était d'étudier l'impact de l'inscription et de la qualification des taureaux charolais au Herd Book sur les résultats économiques lors de la vente de broutards et taurillons dans les marchés au cadran. Ce stage a été réalisé en collaboration avec les trois marchés au cadran de Moulins-Engilbert (58), Chateameillant (18) et Corbigny (58).

Données utilisées pour l'étude

Trois sources d'informations ont été nécessaires

Tout d'abord le travail s'est porté sur les données commerciales des années 2008 et 2009 de trois marchés au cadran, SICAFOME, SICAGEMAC et Chateameillant, qui ont servi de base à l'étude. Un comité de pilotage composé de représentants administratifs et professionnels a été constitué afin d'orienter les recherches. Ainsi, seules les données concernant les broutards et les taurillons ont été retenues. En effet, ces catégories commerciales sont plus homogènes en âge, conduite..., que des catégories de femelles.

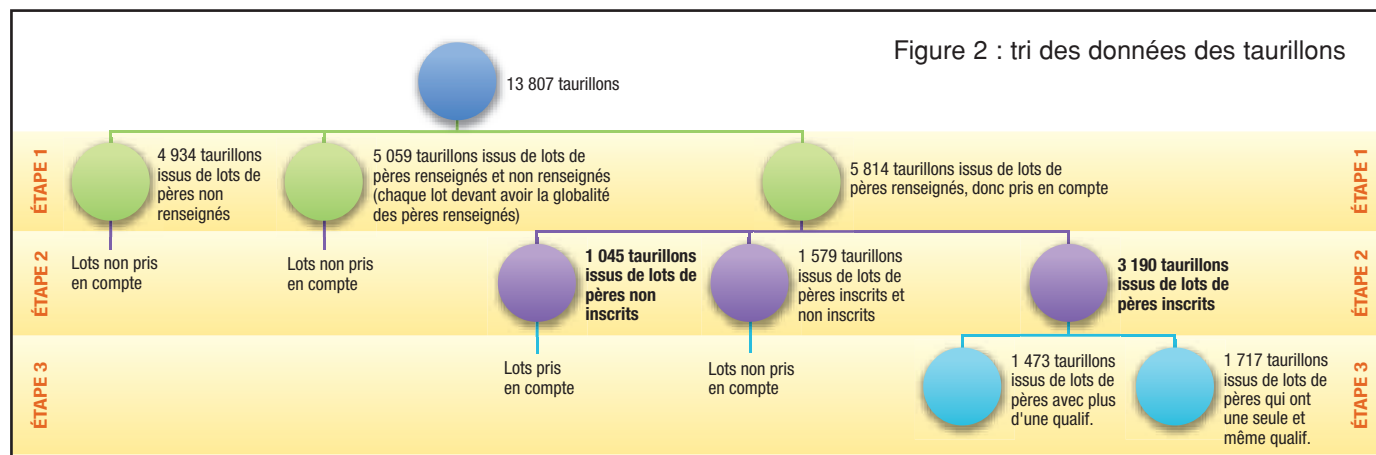
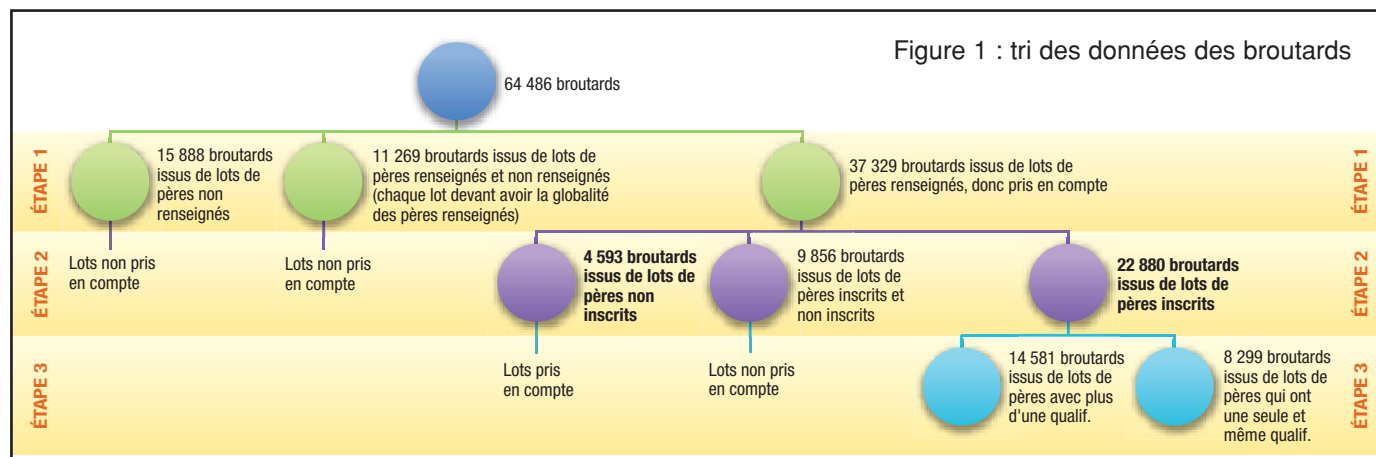
Le total des données collectées sur ces deux catégories est de 78 293 animaux :

- 64 486 broutards
- 13 807 taurillons

Les données ont été fournies par Jean Devun (Institut de l'Élevage) à la demande des trois marchés au cadran.

Dans un second temps, il a fallu extraire de ces données l'information concernant le père (père notifié) des animaux. Cette étape a été réalisée par le CTIG sur la base de données du SNIG bovin.

Enfin, issues du SNIG bovin, les informations d'inscription, qualification et d'ascendance des pères des animaux



Produit de 87€ par brouillard

Book Charolais



commercialisés ont complété la base de données utilisée pour les analyses détaillées ci-après.

Tri des données

Les étapes de tri sont présentées de manière visuelle sur les figures 1 et 2 (page de gauche). Une des difficultés, mais un des intérêts de l'étude, consistait à utiliser des données commerciales de lots d'animaux. Ainsi, les enregistrements provenant des marchés au cadran affectent pour un animal donné le poids et prix de vente moyen du lot duquel il faisait partie au moment de la vente. Ainsi, toutes les étapes de tri effectuées conduisaient à conserver globalement ou supprimer entièrement l'exploitation des données d'un lot entier d'animaux.

Etape 1 : la première étape a été de rapprocher les données commerciales des données connues au SNIG en ce qui concerne la notification des pères, et ensuite de ne conserver que les lots d'animaux pour lesquels 100% des animaux constitutifs du lot ont un père notifié.

Par conséquent, en prenant l'exemple des brouillards, 37 329 d'entre eux (sur le total initial de 64 486 animaux) font partie de lots de vente au sein desquels tous les animaux ont un père connu dans le SNIG, soit 58% du total des données. Bien entendu, les lots d'animaux pour lesquels aucun animal ou au moins un animal n'avait pas de père notifié au SNIG ont été écartés du traitement.

Etape 2 : l'étape suivante a concerné l'inscription des pères ; les lots ont de nouveau été séparés en 3 catégories :

- 1- les lots où tous les pères sont notifiés et non inscrits (ou ininscriptibles) au livre généalogique ;
- 2- les lots où tous les pères sont notifiés et une partie d'entre eux sont inscrits (ou ininscriptibles) au livre généalogique et une partie ne le sont pas ;
- 3- les lots où tous les pères sont notifiés et inscrits (ou ininscriptibles) au livre généalogique.

Seuls les lots d'animaux des cas 1 et 3 ci-dessus ont été conservés. 9 856 animaux sont écartés de l'étude à cette nouvelle étape de tri.

Après ces deux étapes de tri, les données commerciales de 27 473 brouillards et 4 235 taurillons sont traitées.

Etape 3 : afin d'étudier l'impact de la qualification du père, une étape de tri supplémentaire est nécessaire : il s'agit de ne conserver que les lots d'animaux tous issus de pères inscrits ayant une seule qualification. Le nombre d'animaux ainsi exploitables est alors fortement réduit, ce qui limitera l'utilisation des résultats en fonction de la qualification paternelle. Néanmoins, les tableaux qui suivent vous présentent les résultats obtenus lors de cette ultime analyse.

Présentation des résultats et discussion

Pour apprécier l'effet du choix du taureau sur la vente des brouillards et taurillons, et en fonction des informations disponibles, ce sont les moyennes d'âge à la vente, de poids moyen et de prix moyen qui ont été étudiés.

On observe les résultats suivants :

Pour les brouillards

| | Effectif (animaux) | Âge moyen (jours) | Poids moyen (en kg) | Prix moyen (en €) |
|------------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Tous les animaux | 64 486 | 314 | 377 | 888 |

| | Effectif (animaux) | Âge moyen (jours) | Poids moyen (en kg) | Prix moyen (en €) |
|--------------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Pères non inscrits | 4 593 | 302 | 344 | 831 |
| Pères inscrits | 22 865 | 307 | 390 | 918 |
| Ecart | | + 5 jours | + 46 kg | + 87 € |

Un premier commentaire de ces résultats est que plus de 80% des animaux (qui ont un père notifié) sont issus de pères inscrits. Comparativement aux animaux issus de pères non inscrits, les brouillards de pères inscrits présentent un prix de vente de + 87 €, avec un poids supérieur de 46 kg pour seulement 5 jours de plus à la vente.



| Qualif père | Effectif (animaux) | Âge moyen (jours) | Poids moyen (en kg) | Prix moyen (en €) |
|-------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Inscr | 1 007 | 301 | 351 | 825 |
| Ins A | 3 180 | 300 | 366 | 867 |
| RJ | 1 492 | 297 | 369 | 872 |
| RJC | 1 540 | 303 | 379 | 897 |
| RQM/RBB/RRE | 401 | 317 | 405 | 927 |
| RVS | 552 | 306 | 409 | 943 |

Avec des effectifs beaucoup plus limités, les données issues de la dernière étape de tri (= tous les animaux d'un même lot sont issus de père(s) présentant la même qualification raciale) montrent tout l'intérêt des qualifications raciales qui se traduisent par une plus-value sur le prix de vente.

Pour les taurillons

| | Effectif (animaux) | Âge moyen (jours) | Poids moyen (en kg) | Prix moyen (en €) |
|------------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Tous les animaux | 13 807 | 490 | 442 | 986 |

| | Effectif (animaux) | Âge moyen (jours) | Poids moyen (en kg) | Prix moyen (en €) |
|--------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Non inscrits | 1 045 | 490 | 430 | 919 |
| Inscrits | 3 259 | 491 | 471 | 1 023 |
| Ecart | + 2 214 | + 1 jour | + 41 kg | + 104 € |

L'écart du prix de vente entre des taurillons issus de pères inscrits et ceux issus de pères non inscrits est encore plus important que pour la catégorie des broutards : on observe une plus-value de 104 € lorsque les animaux sont issus de père inscrit, avec 41 kg de plus pour un âge à la vente de seulement un jour supplémentaire.

Les effectifs de taurillons étant plus faibles que ceux des broutards, l'analyse des résultats en fonction de la qualification du père a été faite mais peu exploitable, même si les grandes tendances sont similaires à celles observées sur les broutards, à savoir un prix de vente supérieur avec un niveau de qualification supérieur : par exemple, les taurillons de pères seulement inscrits se vendent en moyenne 978 €, lorsque le père est qualifié RJ ou RJC, le prix est supérieur à 1 000 €, et enfin, il dépasse 1 200 € lorsque le père est qualifié RVS.

Éléments à prendre en compte pour interpréter les résultats

Divers éléments peuvent limiter l'interprétation des résultats : par exemple, il est évident que nous n'avons pas d'éléments pour étudier l'impact de la conduite d'élevage. Les résultats présentés sont des résultats bruts sur le prix de vente, l'âge moyen de vente et le poids moyen.

Afin de mesurer l'impact de la conduite d'élevage, l'analyse se poursuit pour vérifier le taux d'élevages communs entre les lots d'animaux avec pères inscrits et les lots

avec pères non inscrits. Ce complément d'étude sera mené cet hiver. Le rapport de stage devant être terminé en février.

Néanmoins, concernant la conduite d'élevage, les données des lots d'animaux venant d'adhérents du HBC ont été analysées car d'une part, la conduite dans ces élevages peut être sensiblement différente du producteur de broutards, de plus, les mâles conduits au marché au cadran sont ceux qui n'ont pas pu ou ne méritaient pas d'être commercialisés en reproducteurs.

Les résultats concernant les broutards entre adhérents HBC ou non adhérents sont présentés ci-dessous :

| | Effectif (animaux) | Âge moyen (jours) | Poids moyen (en kg) | Prix moyen (en €) |
|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Non adhérents HBC | 41 974 | 322 | 377 | 884 |
| Adhérents HBC | 3 609 | 321 | 429 | 1 006 |
| Ecart | | - 1 jour | + 52 kg | + 122 € |

Les animaux commercialisés par les adhérents HBC se vendent en moyenne plus lourds de 52 kg, soit 122 € de plus. L'effectifs d'animaux issus d'élevages adhérent au HBC représente toutefois moins de 8% du total. Sur les taurillons, l'écart entre le cheptel de provenance (cheptel HBC ou non) est de 155 €.

Les données de classement n'ont par encore été traitées et le seront avant la rédaction du rapport final.

Il n'a pas été possible dans la durée de ce stage d'aborder les données des femelles qui mériteraient certainement des analyses plus poussées car l'âge, l'état de l'animal à la vente sont très variables.

En conclusion, cette étude est extrêmement importante pour traiter l'impact du reproducteur certifié sur des données de vente en lots. Les résultats sont saisissants puisque les écarts obtenus entre les descendants de taureaux inscrits ou non sont de l'ordre de 10% du prix total des animaux ! Une telle étude doit permettre de conforter et d'accroître les parts de marché du reproducteur certifié, tout en justifiant de l'intérêt de la génétique dans les exploitations allaitantes.

■ Régis Grémion et Anaïs Lambinet



Photo SICASOME